

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 28 août 2006

CP 06/08-35

AIDE DU DEPARTEMENT EN MATIERE D' ACTIONS PUBLIQUES D' ACCOMPAGNEMENT D' O.P.A.H. COMMUNES de : ESCATALENS, LABASTIDE ST PIERRE, LAGUEPIE et MONTBARTIER

I - RAPPEL

Une O.P.A.H. est une procédure d'incitation publique à la réhabilitation de logements privés, qui comporte un programme d'opérations d'aménagement réalisées par des communes (actions publiques d'accompagnement)

L'aide du Département est accordée au taux de 20% du montant H.T. des travaux, plafonné à **503 082 €** sur 3 ans (soit un maximum de subvention départementale de **100 617 €** par O.P.A.H.) . La dépense subventionnable est plafonnée à **91 500 €** par commune.

II - FINANCEMENT DES ACTIONS D' ACCOMPAGNEMENT

Ces actions sont financées à l'origine par le Fonds d'aménagement Urbain (1976) de l'Etat, remplacé en 1984 par le Fonds Social Urbain, auquel la Région s'est substituée en 1985.

Depuis 1997, les interventions de la Région et du Département, dans le cadre de contrats de terroir et de pays, permettent un financement conjoint des OPAH.

Les programmes d'OPAH s'inscrivant dans le cadre des contrats de terroir et de pays sont portés par les communautés de communes des Deux Rives, de la Lomagne Tarn et Garonnaise, du Quercy Caussadais, du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron, du Sud Quercy de Lafrançaise, de Montaignu Pays de Serres, des Terrasses et Vallées de l'Aveyron-Quercy Vert, du Canton des pays de Garonne et de Gascogne et celui des Vallées et Terrasses du Tarn et de la Garonne.

D'autre part, des projets au volet touristique fort présentés dans le cadre des contrats de terroirs ou de pays sont rattachés sur cette politique afin de leur permettre de bénéficier d'un financement du Département et de la Région.

La Commission Permanente ayant délégation de compétence pour statuer sur les demandes, je vous serais obligé de bien vouloir examiner les dossiers présentés dans le tableau suivant, et de me faire connaître votre décision.

- *demandes de subventions présentées dans le cadre de contrats de pays*

COMMUNE - OPERATION	MONTANT TRAVAUX €HT	SUBVENTION
1) ESCATALENS Aménagement et requalification d'espaces publics. Place de la mairie - 1ère tranche-. Observation : Dossier présenté dans le cadre de l'année 2 du contrat de pays Montalbanais	155 727	122 000 x 20% = <u>24 400 €</u>
2) LABASTIDE ST PIERRE Création d'un réseau de déplacement doux dans le projet d'aménagement en traverse d'agglomération – avenue Jean Moulin sur RD 13 – tranche 2. Observation : Préfinancement accordé le 04-05-06 Dossier présenté dans le cadre de l'année 2 du contrat de Pays Montalbanais	136 260	122 000 x 20% = <u>24 400 €</u>
3) LAGUEPIE Aménagement global du bourg, place du foirail -1ère phase- Observation : Dossier présenté dans le cadre de l'année 2 du contrat de Pays Midi Quercy	166 250	150 000 x 20 % = <u>30 000 €</u>
4) MONTBARTIER Aménagement paysager du coeur de village -2ème tranche- (cheminement piétonnier) Observation : Dossier présenté dans le cadre de l'année 2 du contrat du Pays Montalbanais	73 785	73 785 x 20 % = <u>14 757 €</u>

TOTAL : 93 557 €

Je vous précise que ces subventions seraient prélevées sur les crédits inscrits au Budget Départemental de l'exercice en cours, article 2041433, sous-fonction 74.

Autorisation de programme 2006.....	800 000 €
Engagé aux précédentes commissions permanentes.....	684 453 €
Engagé à la commission permanente de ce jour.....	93 557 €
Engagé cumulé suite à la commission permanente de ce jour.....	778 010 €
Disponible.....	21 990 €

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 28 août 2006

CP 06/08-35

**AIDE DU DEPARTEMENT EN MATIERE D' ACTIONS
PUBLIQUES D' ACCOMPAGNEMENT D' O.P.A.H.
COMMUNES de : ESCATALENS, LABASTIDE ST PIERRE,
LAGUEPIE et MONTBARTIER.**

**DECISION de la
COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant
délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde les subventions départementales suivantes pour un montant global
de 93 557 €:

demandes de subventions présentées dans le cadre de contrats de pays

COMMUNE - OPERATION	MONTANT TRAVAUX €HT	SUBVENTION
1) ESCATALENS Aménagement et requalification d'espaces publics. Place de la mairie - 1ère tranche-.	155 727	122 000 x 20% = <u>24 400 €</u>
Observation : Dossier présenté dans le cadre de l'année 2 du contrat de pays Montalbanais		
2) LABASTIDE ST PIERRE Création d'un réseau de déplacement doux dans le projet d'aménagement en traverse d'agglomération – avenue Jean Moulin sur RD 13 – tranche 2.	136 260	122 000 x 20% = <u>24 400 €</u>
Observation : Préfinancement accordé le 04-05-06 Dossier présenté dans le cadre de l'année 2 du contrat de Pays Montalbanais		

3) LAGUEPIE Aménagement global du bourg, place du foirail -1ère phase-	166 250	150 000 x 20 % = <u>30 000 €</u>
Observation : Dossier présenté dans le cadre de l'année 2 du contrat de Pays Midi Quercy		
4) MONTBARTIER Aménagement paysager du coeur de village -2ème tranche- (cheminement piétonnier)	73 785	73 785 x 20 % = <u>14 757 €</u>
Observation : Dossier présenté dans le cadre de l'année 2 du contrat du Pays Montalbanais		

TOTAL : 93 557 €

- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 2041433, sous-fonction 74 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,